

# Procès verbal du Conseil d'école du 07 novembre 2023

## Maternelle « la Vallée du Lac » Château la Vallière

Le premier conseil d'école s'est réuni le mardi 07 novembre à 18H00 en présentiel

### Personnes présentes :

- Les enseignantes : Mme LEDRU et Mme DEGLANE
- Les représentants des communes : M. GAUTHIER (maire de CLV), Mme GAUTIER (adjointe aux affaires scolaires de CLV), Mr WELLS (représentant de la commune de Lublé)
- Les représentants des parents d'élèves : Mme PASTEL, Mme JOSELON

### Personnes excusées :

- La DDEN : Mme TEILLAY
- Mme L'inspectrice, ISABELLE LECLERC
- Mme HERBIN, Mme Olivier

### Personnes absentes :

- Les représentants de Brèches et de Couesmes

Secrétaire de séance : Mme DEGLANE

### **1. Approbation du PV du conseil d'école du 22 juin 2023**

Le PV du conseil d'école du 22 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rappel des attributions du conseil d'école**

Le conseil d'école est constitué pour une année complète et se réunit au moins une fois par trimestre. Plusieurs points peuvent être évoqués :

- le vote du règlement intérieur de l'école
- L'émission d'avis ou de suggestions sur la vie de l'école
- Informations sur les projets de l'école, les choix pédagogiques, l'organisation des aides spécialisées, les conditions dans lesquelles les enseignants organisent les rencontres avec les parents, les points de sécurité.

Le conseil peut être convoqué sur demande du directeur, du maire ou de la moitié de ses membres pour une question exceptionnelle.

### **3. Élections du 13 octobre 2023**

Le vote s'est déroulé uniquement par correspondance suite à la décision prise et approuvée au vote, l'an dernier en conseil d'école.

Une seule liste comportant 2 titulaires et 2 suppléantes s'est présentée aux élections des représentants de parents d'élèves. Sur 95 électeurs, 51 ont participé au vote (taux de participation : 53.68%)

- Votes blancs ou nuls: 3

#### Parents élus :

- Titulaires : Mme Pastel (classe de Mme Deglane), Mme Herbin (classe de Mme Ledru)
- Suppléantes : Mme Joselon (classe de Mme Ledru), Mme Olivier (classe de Mme Deglane)

#### **4 Consultation du conseil pour le vote par correspondance pour les élections de représentants de parents.**

Afin de pouvoir procéder au vote uniquement par correspondance l'année prochaine, le conseil d'école vote : voté à l'unanimité.

Un système de vote par voie numérique pourra être mis en place l'an prochain.

- Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle modalité de vote, il appartiendra aux écoles de recourir aux services d'un prestataire de leur choix fournissant une solution technique de vote électronique par internet tout en garantissant les principes fondamentaux du vote. Le choix de cette modalité de vote générera un coût pour les communes. En effet, en l'absence de personnalité juridique des écoles, il appartiendra aux communes d'acquiescer une solution technique de vote.

Le conseil d'école ne retient pas cette option pour l'année à venir.

#### **5. Règlement intérieur**

Après vote à l'unanimité, il a été indiqué au règlement intérieur que les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école auraient lieu par correspondance uniquement.

*Ajout sur*

*Les absences : Les absences non justifiées d'un élève seront signalées par la directrice à l'Inspection au-delà de 4 demi-journées par mois.*

*La garderie : pour les deux parents ayant une activité professionnelle. Pour des raisons de sécurité (plan vigipirate), les personnes doivent décliner leur identité ainsi que celle de l'enfant qu'ils viennent chercher par l'intermédiaire de l'interphone situé au portail électrique.*

*les retards : si des retards récurrents sont constatés, la directrice engagera un dialogue avec la famille afin que ces manquements au règlement ne perdurent pas dans l'intérêt de l'enfant et du fonctionnement de l'école. Si malgré tout, aucune amélioration n'apparaît, la directrice en référera alors à l'Inspection Académique.*

#### **6. Bilan de rentrée : effectifs et organisation pédagogique**

Actuellement l'école compte 50 élèves. A la rentrée nous avons 47 élèves. Nous avons eu 7 arrivées dont 5 enfants du voyage et 4 départs ;

Répartition suite à la fermeture d'une classe :

- Classe PS-MS avec 8 PS et 19 MS avec Mme Deglane Elyse (enseignante) et Mme Hervé Valérie et Mme Verrier Sandrine (l'après-midi de 13h30 à 15h)
- Classe GS avec 23 élèves Mme Mme Ledru Aline (enseignante) et Mme Besard Nathalie, accompagnées de Mme Lefranc Virginie, AESH, pour 2 élèves.

Mme Ledru succède à Mme Gaugain sur le poste de directrice. Elle est déchargée une journée par mois pour le travail de direction.

Loona AUBRY succède à Gabrielle GREGOIRE au poste de service civique depuis le 1<sup>er</sup> octobre.

#### **7. Projets pédagogiques :**

Le thème de l'année est « En route pour les JO 2024 » : année qui portera aussi bien sur les pratiques sportives que sur les valeurs du sport ou la découverte des différents continents et/ou pays participants.

Projets réalisés :

- Nettoyons la nature : 22 septembre
- Inauguration cour de l'école suite à la pose de jeux thermocollés grâce au Budget Participatif : 26 septembre
- Ecole du dehors le lundi pour les GS et le vendredi pour les PS-MS
- Projet Tablettes : 06 octobre : Pour les MS et les GS , manipulation des tablettes, découverte d'une utilisation différente ( applications en numération, en langage etc. ) dans un but d'apprentissage autour du langage. Les MS ont présenté quelques coins jeux de la classe dans un diaporama élaboré par leurs soins (prises de photos et enregistrements). Les GS ont présenté la classe en se nommant

et en expliquant ce qu'il aimait ou non grâce à la même application (photos et enregistrements des voix).

- Semaine du goût : du 16 au 22 octobre : Pour les GS : jeux de Kim, découverte de différents saveurs à l'aveugle. Découverte de différents jus. Préparation de tagliatelles de courgettes et saumon avec une maman.  
Pour les PS : le 10 octobre : sortie à la boucherie pour la confection de milanaises. Préparation d'une compote pommes-coings et d'un gâteau pomme-pain d'épices.
- Café des parents

### Sorties ou évènements à venir :

- *Projet Tablettes* : 01 décembre
- *Spectacle de Noël* : le 11 janvier, Sylvain Janiac, Kim et Nina, tout un voyage pour se comprendre (découverte des pays, des cultures, des langues..) en commun avec le cycle 2.
- *Le marché de Noël* : 08 décembre au soir, organisé par l'APE,
- « *École et cinéma* » pour les PS MS : une représentation en janvier et l'autre en mai-juin.
- *Bibliothèque*: l'école se déplacera cette année sur le site au vu de la diminution de bénévoles de l'association. L'occasion pour nos élèves de découvrir le lieu et de se l'approprier pour mieux y revenir en famille.
- *Partenariat avec les étudiants infirmiers* : avec une animation autour de l'équilibre alimentaire et du petit déjeuner / goûter pour les MS. Ils viendront le vendredi 10 novembre et au mois d'avril.
- *Partenariat avec l'EHPAD* : projet jeux traditionnels avec les gs (les résidents se déplaceront une fois par mois pour venir partager un moment de jeux traditionnels comme les dominos, le jeu de l'oie, en lien avec les JO).
- *Partenariat avec le RAM* pour les PS-MS, à partir de décembre, une fois par mois. Afin de familiariser les enfants gardés avec l'école.
- *Dispositif classe ouverte* : Il s'agit d'accueillir un parent à tour de rôle pour une découverte de la vie de classe sur une matinée. Dispositif démarré en période 2 par la classe de Mme Ledru.
- Sortie à L'Opéra de Tours pour les GS, le 16 avril. Cette année, ce sont les élèves qui monteront sur scène pour une chorale participative.

### *Projets à long terme :*

- *Sortie cirque* : le 4 avril au cirque de Luynes.
- *Initiation à l'équitation (projet en réflexion)*
- *Initiations golf, hand, fitness, judo*
- *Sortie au dojo*
- *Projet cyclo rail gs-cm2*

### **8. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)**

Le réseau a en charge un secteur scolaire et en conséquence plusieurs écoles. Il est composé d'une psychologue scolaire, Madame Eva Malot, d'une enseignante spécialisée à dominante rééducative (maitre G) Madame Collongues, d'une enseignante à dominante pédagogique (maitre E), Mme Pichon-Dupont. Le Rased participe à la mise en place d'aide aux élèves et à l'orientation des élèves.

Depuis la rentrée, 7 demandes d'aide, 2 cafés des parents, un accompagnement pour la rentrée scolaire auprès des ps et nouveaux arrivants ont été réalisés.

### **9. Bilan de la coopérative**

bilan présente aux représentants du conseil d'école.

Nous avons comme montant à notre charge un total de 5 705,26 euros. Pour les recettes, nous avons un montant de 8 076,28 euros. Nous ressortons donc avec un bénéfice de 2 371,02 euros.

Nous remercions sincèrement L'Ape pour son soutien indéfectible, mais également les communes qui soutiennent nos projets et nos actions par leurs subventions, ainsi que les parents qui nous aident grâce à leurs généreux dons pour la coopérative scolaire.

Un Appel à contribution auprès des familles a été lancé pour la coopérative scolaire.

## 10. Travaux et équipements effectués

- Éclairage des classes et du bureau
- Mise à disposition d'une table à hauteur d'adulte (en attente de chaises) dans la classe orange, servant de salle des maîtres
- Mise en sécurité des grilles d'évacuation d'eau dans la cour

Sécurité partielle avec les grilles de travaux (barres non protégées en bas)

Date de réception des travaux du centre de loisirs : fin d'année ou début d'année 2024

Qu'en est-il de la garderie : la garderie se tiendra dans les locaux du centre de loisirs

## A prévoir

- Le soufflet de la porte de la salle de motricité/ il devrait être changé prochainement → en attente d'une réponse de l'artisan
- Les fissures dans les classes : aucun problème de sécurité. Déclaration de catastrophe naturelle validée pour la commune.
- Sol qui se soulève dans le placard devant les toilettes : à revoir (peut-être en lien avec les fissures)
- Fuite du lavabo de la classe orange (joint à changer)
- Dégât des eaux dans le dortoir et dans le bureau ( intervention le 8 novembre)
- réfection des peintures pour les marelles de la cour : en attente d'un devis.

## **11. Sécurité**

Une alerte incendie a été réalisée, jeudi 28 septembre. L'évacuation s'est effectuée en moins de 3 min, dans le calme et avec respect des missions de chacun.

Un exercice d'entraînement à l'alerte intrusion a eu lieu le 10 octobre en matinée.

Les enfants y sont préparés dans les classes dans le respect de leur sensibilité et de manière adaptée à leur âge.

Les rôles de chacun ont été respectés mais quelques problématiques ont fait surface : l'exercice ayant été réalisé plus tôt que les années précédentes, les ps ont eu plus de difficultés à mémoriser leur cachette. Par ailleurs, les élèves à besoins spécifiques peuvent se montrer bruyants. Des solutions pour certains ont été trouvées et pour d'autres, nous sommes encore en recherche.

Enfin, pour des raisons de sécurité, nous avons opté pour le verrouillage systématique de la porte de la classe orange.

Nous sommes toujours en vigilance urgence attentat. A ce titre, plus que jamais, si un parent doit sonner à la porte de l'école (dans le cas où le grand portail serait ouvert), il faut **impérativement nous appeler sur le numéro de téléphone de l'école et décliner son identité** pour que nous venions ouvrir.

## Questions :

Le plan Vigipirate "ALERTE ATTENTAT" va-t-il modifier l'organisation de l'accueil des enfants ? Dans notre circonscription, l'accueil des parents en maternelle est toujours possible. En revanche, la présence d'une personne connaissant les familles

est obligatoire afin de contrôler les entrées dans l'établissement. A l'école maternelle, la directrice est en charge de ce dispositif et Mme Deglane l'est en cas d'absence de la directrice. La déclinaison de l'identité est demandée pour que le personnel puisse s'assurer de l'identité de la personne qui se présente pour la sécurité de tous.

Y a-t-il des événements qui devaient être organisés qui ne pourront pas l'être ? La journée du 16 octobre faisant suite à l'attentat d'Arras et journée dédiée à l'hommage du professeur Samuel Paty a été effectivement banalisée. Les sorties ont été annulées ce jour ce qui ne nous a pas permis d'effectuer l'initiation au golf qui sera donc reportée ultérieurement. Les sorties scolaires n'ont en revanche pas été interdites dans les jours qui suivaient. A ce jour, pas de nouvelles consignes.

Est-il prévu des mesures spéciales pour assurer la sécurité de nos enfants? Des entraînements réguliers PPMS avec différentes configurations.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 13 février à 18h; La séance est levée à 20h43.



